

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Avril à Juin 2008**

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2008**

**visées par la Préfecture le 4 juillet 2008**

### **I.- ADMINISTRATION GENERALE**

#### **1) Modification de la commission d'appel d'offres**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'article 22 alinéa 3 du Code des Marchés Publics

Vu la délibération en date du 31 mars 2008

- complète la composition de la commission d'appel d'offres comme suit :

Titulaire : M. GABAGLIO

Suppléant : M. BAEHR

La commission se compose donc de :

M. le Maire ou son représentant M. SPRENG

Titulaires

Mme HASSELMANN

M. TUTIN

M. METZINGER

M. GABAGLIO

M. WELKER

Suppléants

M. EHRESMANN

Mme GERARD

M. VORWALTER

M. BAEHR

M. GOSCICKI

#### **2) Désignation des membres de la Ville au sein de l'ARPALE**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Désigne les élus suivants comme membres de l'association A.R.P.A.L.E.

1/ M. le Maire

7/ Melle GONTRAM

2/ Mme BURGUN

8/ Mme KIPPER

3/ M. SPRENG

9/ M. METZINGER

4/ M. CUVILLIER

10/ Mme RAVISE

5/ M. FISCHER

11/ M. VORWALTER

6/ Mme HOH

12/ Mme VERREMANN

#### **3) Commission communale des impôts**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu le courrier de la Direction Générale des Impôts en date du 31 mars 2008

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts

- entérine la liste des 32 personnes proposées pour composer la commission communale des impôts directs.

#### **4) Indemnisation des élus dans le cadre de la dématérialisation des documents**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'article 2 du règlement du conseil municipal approuvé en séance du 31 mars 2008

- approuve le versement d'une indemnité forfaitaire annuelle de cinquante euros ( 50 €) pour leur permettre de gérer l'ensemble des transmissions liées au fonctionnement du conseil municipal.

## II./ AFFAIRES FINANCIERES

### 1) Subventions sociales

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu les demandes reçues
- décide l'attribution des subventions suivantes :

- SOS Mucoviscidose	300 €
- Ass. Française des Sclérosés en plaques	300 €
- Jeunesse au Plein Air	500 €
- Ecole alsacienne des chiens guide aveugles	300 €
- ARAHM	600 €
- SOS Femmes de solidarité	250 €
- Travail et Espérance	300 €
- Caritas	300 €
- JAMALV	<u>250 €</u>
	3 100 €

### 2) Subventions à l'Albatros

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu le dossier déposé par l'Albatros pour la période de vacances d'été

Vu la demande de participation à l'investissement

Vu l'avis favorable des membres du pôle cohésion sociale réunis le 05 juin 2008

- attribue une subvention de **1 413,76 €** à l'Albatros.

### 3) Subvention à l'école des Primevères

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accorder une subvention de 180 € pour l'école maternelle des Primevères pour le transport des élèves de Lingolsheim vers Oberkirch.

### 4) Rénovation façade foyer St Joseph

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu le dossier déposé par le C.C.S.S.L. concernant le ravalement de façade du foyer St Joseph

- donne un accord de principe à la participation de la ville à hauteur de 10 775,55 € représentant 22 % du devis.

### 5) Tarifs

#### a) Cyberbase

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu les tarifs proposés pour la cyberbase qui tiennent compte de l'évolution de l'usage de l'informatique

- entérine ces tarifs qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> août 2008.

#### b) Ecoles d'arts

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'avis favorable de la commission du pôle Jeunesse Animation en date du 28 mai 2008

- entérine les nouveaux tarifs proposés pour les disciplines de la Maison des Arts
- Ces tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008.

#### c) Périscolaires

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'avis favorable de la commission du pôle Animation Jeunesse en date du 28 mai 2008

- décide l'adoption de la nouvelle grille tarifaire des activités périscolaires applicables pour la rentrée scolaire 2008/2009.

## **6) Convention de location pôle gérontologique – avenant**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu la convention de location entre la Ville et l'ARPALE en date du 30 juin 2004

Considérant la nécessité de définir une base de révision des loyers

- décide de prendre un avenant et de modifier l'article 2 de la convention comme suit :

Nouvel article 2 : La location est consentie avec effet du 1er juillet 2004 moyennant un loyer annuel de 4 000 € charges comprises pour une durée de 3, 6, 9 ans. La révision du loyer se fera annuellement sur la base de l'évolution de l'indice du coût de la construction – indice base référence 4<sup>er</sup> trimestre 2007.

## **7) Prolongation du contrat de location du terrain à l'auto-école Didier**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu la nécessité de renouveler le contrat de location du terrain rue de Graffenstaden à l'auto école Didier qui arrive à échéance le 07 juillet 2008

Vu que la Ville n'a pas l'usage de ce terrain

- décide la prolongation du contrat de location avec l'auto école Didier pour une année à compter du 07 juillet 2008 avec renouvellement avant la date anniversaire par simple courrier.
- délègue M. le Maire pour prolonger annuellement cette convention sous réserve qu'il n'y ait pas de modification dans les conditions.

## **8) Décision modificative n° 1/2008 pour travaux au stade**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'inscrire un crédit de 35 000 € à l'article 212815 pour la réalisation des travaux de mises aux normes des installations de lancer et pour se faire entériner la décision modificative suivante :

Dépenses

art. 212815-412	Terrains stade Joffre Lefebvre	+ 35.000
ligne 023-01	Virement à la section d'investissement	+ 35.000

Recettes

art. 7311-01	Impôts	+ 35.000
ligne 021-01	Virement à la section d'investissement	+ 35.000

- autorise M. le Maire à solliciter les participations financières pour ces travaux auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général et toutes entités susceptibles de participer à ce projet.

## **9) Marché de la restauration scolaire**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- entérine la procédure d'appel d'offres et le choix de la société Vivaë – groupe Elios
- autorise le maire à signer les pièces se rapportant à l'attribution du marché de la restauration scolaire.

## **10) Subvention à l'IRCOD pour l'attribution de livres scolaires à deux écoles élémentaires de Douala.**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu le rapport de la mission effectuée en novembre 2007 à Douala par 2 enseignantes de Lingolsheim, Considérant la situation des écoles de Douala et la priorité à donner à l'éducation des enfants,

- décide d'apporter son concours pour l'acquisition de livres scolaires par le versement d'une subvention de 5 000 € à l'IRCOD.

### **III ./ MAISON DES ARTS**

#### **1) Convention pour les cours de théâtre**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu le terme de validité de la convention avec la compagnie « Les Gladiateurs » au 30 juin 2008,
- Considérant qu'il est nécessaire de prévoir la possibilité d'extension des horaires d'intervention avec la création d'ateliers théâtre supplémentaires et, donc de fixer un complément de rémunération au forfait,
- décide de conclure une nouvelle convention (jointe en annexe) avec la compagnie « Les Gladiateurs » valable du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 30 juin 2009. Cette convention sera renouvelée tacitement dans la limite de deux fois sur la même périodicité si aucun changement n'est apporté.
- charge M. le Maire de signer la convention au nom de la Ville.

#### **2) Règlements intérieurs**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu les deux règlements proposés dans le cadre du fonctionnement de la Maison des Arts,

Vu l'avis favorable de la commission Jeunesse Animation réunie le 28 mai 2008

- entérine les règlements pour une application à compter de la prochaine rentrée de la Maison des Arts

### **IV./ PROJET DE RENOVATION URBAINE**

#### **1) Groupement de commande pour l'O.P.C.U. avec la CUS**

Le conseil municipal à l'unanimité :

*Vu la Convention ANRU du 22 octobre 2007,*

*Vu l'article 8 du Code des marchés publics relatif à la coordination et aux groupements de commandes*

*Approuve*

*le principe de désignation d'un prestataire unique pour assurer les missions d'Organisation, de Pilotage et de Coordination Urbaines pour les cinq projets de rénovation urbaine engagés dans l'agglomération strasbourgeoise dont celui de la Ville de Lingolsheim ;*

*Décide*

- *de créer un groupement de commande avec la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) en vue d'attribuer ce marché ;*
- *de confier la coordination du marché jusqu'à son attribution à la CUS ;*
- *de créer une commission d'appel d'offre ad hoc avec la CUS et désigne pour y siéger :*

**Titulaires**

*M. Laurent EHRESMANN*

**Suppléants**

*Mme Catherine GRAEF-ECKERT*

*Autorise le Député-Maire*

*à signer :*

- *une convention constitutive d'un groupement de commande avec la Communauté Urbaine de Strasbourg en vue de l'attribution du marché d'OPCU,*
- *une lettre de mission et un ordre de service avec le prestataire de service qui sera titulaire de la mission d'OPCU, ceci dans le respect des limites budgétaires indiquées plus haut,*
  - *les éventuels avenants et tout autre document relatif à ce marché d'OPCU en phase d'exécution pour ce qui concerne la Ville de Lingolsheim.*

## **2) Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu les dispositions réglementaires relatives au versement d'une DSUCS,

Après avoir pris connaissance du bilan d'utilisation de la DSUCS versée à la commune,

- approuve le bilan qui lui a été présenté.

## **3) Avenant simplifié à la convention du 22 octobre 2007**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu les dispositions du règlement général de l'ANRU qui permettent d'apporter des modifications à la convention du 22 octobre 2007 au moyen d'avenants,

Après avoir pris connaissance des modifications qui nécessitent le recours à un tel avenant,

- autorise le Maire à signer un avenant à la Convention de rénovation urbaine de Lingolsheim du 22 octobre 2007

## **V./ INTERCOMMUNALITE**

### **1) Travaux de voirie – ajustement du programme 2008**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Approuve l'ajustement du programme « projets 2008 sur l'espace public » dans le domaine de compétence communautaire (voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement) pour les deux opérations suivantes :

- rue des Prés 40 000 €
- axe Tiergartel/Hirondelles 40 000 €

### **2) Acquisition par la CUS d'un terrain dans le cadre du réaménagement de la rue des Prés**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu le projet d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section 15 n° 102 de la CUS pour l'aménagement du carrefour de la rue des Prés et de la rue Tiergartel,
- Donne un avis favorable pour cette transaction.

## **VI./ AFFAIRES TECHNIQUES**

### **1) Cession de terrains aux riverains de la rue Jean Hoff**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu le souhait de riverains de la rue Jean Hoff d'acquérir une partie des parcelles adjacentes propriété de la ville

- approuve la cession de ces parcelles (voir plan annexe)
- autorise M. le Maire à conclure ces transactions immobilières et à signer les documents y afférents

### **2) Fin du bail avec le CPA Amitié**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu les discussions engagées avec l'association CPA Amitié dans le cadre de la rénovation et de l'extension des bâtiments

Vu le bail en cours signé le 14 février 1967

- décide la résiliation du bail entre la Ville et l'association CPA Amitié
- prend acte que cette résiliation prendra effet à la signature de l'acte notarié précisant les nouvelles relations entre la Ville qui prend la pleine propriété des locaux et l'association qui reste un utilisateur privilégié de ces locaux.

## **VII./ PERSONNEL**

### **1) Règlement des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu les différents avis recueillis
- Vu l'avis favorable du CTP en date du 30 juin 2008
- Approuve le nouveau règlement des ATSEM et décide son application à compter de la rentrée scolaire 2008/2009.

### **2) Régularisation des heures 2007 des ATSEM**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu l'avis favorable du CTP en date du 30 juin 2008
- Vu le calcul annuel à appliquer pour la régularisation du temps de travail des ATSEM
- prend acte de la régularisation des heures pour l'année 2007.

### **3) Créations, extension, transformation de postes**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'avis favorable du CTP en date du 30 juin 2008

- décide d'entériner les créations, transformations et extensions de postes suivant :
- création au 30 juin 2008 d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe,
- au 1<sup>er</sup> septembre 2008 d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe
- extension au 1<sup>er</sup> septembre 2008 à temps complet d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe pour l'accueil de la Maison des Arts
- transformation d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe en poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe au 8 août 2008.

## **VIII/ DIVERS**

### **1) Règlement de l'Accueil de Loisirs**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve le règlement spécifique de l'Accueil de Loisirs avec application immédiate.

### **2) Règlement des activités périscolaires**

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'avis favorable de la commission du pôle Jeunesse Animation réunie le 28 mai 2008

- adopte le nouveau règlement modifié des activités périscolaires joint en annexe
- décide son application pour la rentrée scolaire prochaine.

### **3) Dénomination de voie.**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de nommer la voie piétons/cyclistes entre le parking Alouettes et le parvis du groupe scolaire des Hirondelles
- « allée des Frênes »

## ARRETES MUNICIPAUX

01/04/08 (visa 08/04/08)

**rue de Wolfisheim**, circulation à sens unique, sur le tronçon entre la rue du Périgord et la rue de Flandre, dans le sens rue du Périgord – rue de Flandre, le 1<sup>er</sup> mai 2008, pour le « Marché aux Puces ».

01/04/08 (visa 08/04/08)

**rue du Travail**, circulation interdite et le stationnement qualifié de gênant, entre la rue de Lorraine et la rue de Champagne, le 1<sup>er</sup> mai 2008, pour le « Marché aux Puces ».

03/04/08 (visa 08/04/08)

**rue des Prés**, tronçon entre la rue Jean Jaurès et la rue des Fraises, circulation interdite du 14 avril au 26 septembre 2008.

04/04/08 (visa 07/04/08)

**48 rue d'Ostwald**, occupation de voirie du 21 au 30 avril pour mise en place d'un camion pour montage d'un Mupi

05/04/08 (visa 08/04/08)

**rue du Château**, circulation interdite célébration du 8 mai de 9 h 45 à 10 h 15

08/04/08 (visa 11/04/08)

**rue Nouvelle Cité**, annulation du stationnement interdit le long du bloc n° 13 à 21

10/04/08 (visa 11/04/08)

**rue Tiergaertel**, à son débouché rue d'Ostwald, la voie « tourne à gauche » sera neutralisée du 14 avril pour une durée d'une semaine

15/04/08 (visa 22/04/08)

**rue de Wolfisheim** ( tronçon entre rue Périgord et rue du Travail ), circulation interdite du 5 mai au 6 juin pour des travaux de renouvellement des branchements et appareillages d'eau

17/04/08 (visa 22/04/08)

**3 rue de Savoie**, mise en place d'une benne du 30 avril au 5 mai 2008

18/04/08 (visa 22/04/08)

**rue des Alouettes**, du côté Est de la rue, le stationnement est interdit qualifié de gênant à partir du 23 avril pour la durée du chantier pour des travaux d'aménagement du parking rue des Alouettes

21/04/08 (visa 25/04/08)

**rue Tiergaertel**, à son débouché rue d'Ostwald, la voie de « tourne à gauche » sera neutralisée le 23 et 24/04/08 pour des travaux de modification de l'îlot central rue Tiergaertel

21/04/08 (visa 25/04/08)

**rue du Maréchal Foch** (Rond point Tanneurs jusqu'à l'église St Jean Baptiste), circulation interdite à tous véhicules le 7/09/2008 de 4 h à 20 à l'occasion du marché aux puces.

22/04/08 (visa 25/04/08)

**25 rue de la Gare**, pose d'un échafaudage du 19 mai au 21 juin pour travaux de ravalement de façade.

22/04/08 (visa 6/5/08)

**rue d'Ostwald**, rétrécissement de la chaussée au niveau du n° 20 à partir du 28/4 pour trois jours, pour des travaux de branchement d'assainissement

25/04/08 (visa 29/04/08)

**Carrefour rue d'Ostwald/rue Kastler**, rétrécissement de chaussée avec maintien de la circulation du 28 avril au 16 mai 2008 pour des travaux d'élargissement de la chaussée

30/04/08 (visa 06/05/08)

**1 rue de la Gare**, demande d'autorisation de poser une benne du 30 avril au 5 mai 2008

13/05/08 (visa 16/05/08)

**16 rue du Maréchal Foch**, le stationnement sera interdit à tous les véhicules sur les quatre places situées en bordure de chantier, 14 mai au 31 janvier 2009, pour la réalisation des travaux de terrassement des immeubles

13/05/08 (visa 16/05/08)

**16 rue du Maréchal Foch**, installation d'une clôture de chantier du 14 mai 2008 au 31 janvier 2009

15/05/08 (visa 20/05/08)

**place de la Liberté**, en face du n° 98, le stationnement des véhicules sera interdit sur 25 mètres du 19 au 30 mai pour des travaux de pavage

15/05/08 (visa 20/05/08)

**20a rue d'Ostwald**, sur environ 30 mètres, la circulation se fera par demi-chaussée en sens unique alterné du 02 au 06 juin, pour des travaux de pose d'un branchement neuf en eau potable

19/05/08 (visa 20/05/08)

**rue des Hirondelles**, circulation interdite à tous les véhicules sauf bus CTS le 22 mai de 16 h 30 à 17 h pour l'inauguration du Tram

22/05/08 (visa 27/05/08)

**rue d'Ostwald**, rétrécissement de la chaussée les 9 et 10 juin de 8 h à 18 h pour des travaux de sécurisation de lignes haute tension

27/05/08 (visa 3/6/08)

**rue de Holtzheim**, rue barrée à partir de la rue des Vignes jusqu'au giratoire à Holtzheim, du 4 au 6 juin 2008 de 7 h à 18 h pour des travaux de renouvellement de la couche de roulement

27/05/08 (visa 3/6/08)

**chemin d'accès au club house**, circulation et stationnement interdits du 9 au 14 juillet 2008 en raison des festivités de l'été

29/05/08 (visa 03/06/08)

**rue de Wolfisheim**, entre la rue du Travail et la rue de Flandres, rue barrée du 2 au 6 juin 2008, pour des travaux de pose d'une fosse de prélèvement d'eau

5/06/08 (visa 24/06/08)

**rue de Wolfisheim**, entre la rue du Périgord et la rue du Travail, circulation à sens unique alterné du 6 juin 2008 pendant la durée du chantier, pour des travaux de reprise de bordures de caniveaux

12/06/08 (visa 24/06/08)

**rue de Graffenstaden**, dans le tronçon compris entre la rue de la Montée et rue de la Chapelle, circulation alternée à partir du 23/06 pour une durée de 10 semaines, pour des travaux de renouvellement par pose PE pour le Gaz

16/06/08 (visa 27/06/08)

**8 rue de la Protection**, occupation de voirie pour pose d'échafaudage, du 19 au 27/06/08

16/06/08 (visa 24/06/08)

**25 rue d'Ostwald**, circulation sens unique alterné du 30/06 au 04/07 pour des travaux de remplacement de la vanne de sectionnement

16/06/08 (visa 24/06/08)

**31 rue d'Ostwald**, circulation sens unique alterné du 30/06 au 04/07 pour des travaux de remplacement de la vanne de sectionnement

16/06/08 (visa 24/06/08)

**rue des Alouettes**, création place de stationnement pour personnes handicapées au bout de la rue

16/06/08 (visa 24/06/08)

**8 rue de la Protection**, prolongation de l'occupation de voirie pour pose d'échafaudage, du 19 au 25/07/08

20/06/08 (visa 24/06/08)

**rue de Graffenstaden**, circulation alternée du 23/06 pour une durée de 5 jours, pour travaux de modification de l'îlot central

23/06/08 (visa 27/06/08)

**rue d'Ostwald**, circulation sens unique alterné entre le n°27 et l'angle rue E. Picard du 23 au 27/06 pour travaux de mise en conformité de la nouvelle station bus

24/06/08 (visa 27/06/08)

**2 rue des Sœurs**, occupation de voirie du 30/06 au 30/08/08, pour mise en place d'une grue de chantier

30/06/08 (visa 4/07/08)

**rue du Maréchal Foch**, stationnement pour handicapés sur la voie publique, au niveau du N° 30

30/06/08 (visa 4/07/08)

**rue des Hirondelles**, voie où le stationnement est interdit hors cases sur le parking devant l'école des Hirondelles

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM  
Avril à Juin 2008**

*est à consulter au service communication*

Lingolsheim, le